

*La Maison-Dieu* 170, 1987, 125-136

Michel SCOUARNEC

## LES « PARDONS » BRETONS ESSAI DE RÉNOVATION

**I**L me paraît utile pour commencer, de donner quelques précisions concernant le vocabulaire. En Finistère (je ne parlerai que de ce qui se vit, et que je connais un peu, dans le diocèse de Quimper et de Léon), le mot pèlerinage désigne quasi-exclusivement le fait d'aller à Lourdes, à Rome, en Terre Sainte ou en quelque autre lieu hors du diocèse. Je ne parlerai pas ici de ces formes traditionnelles de pèlerinage qui ne sont pas spécifiques aux bretons. Je me contenterai d'aborder la question des *Pardons en Finistère*, ces pèlerinages du breton à l'intérieur de son propre pays, au cœur de ses racines, de son clan, de son peuple, pèlerinage aux sources s'il en est, au sens propre comme au figuré.

On cerne un peu mieux aujourd'hui l'originalité des pardons bretons, grâce aux apports de certaines recherches récentes. La réalité des pardons remonte à la nuit des temps. Elle s'enracine dans un terreau préchrétien et probablement druidique, à la conjonction de deux données importantes : l'attachement à certains lieux de culte (sites sacrés, fontaines, rochers...), et la réalité socio-religieuse des clans dans la culture celtique. On s'accorde à penser aujourd'hui que les pardons de chapelles, par exemple, ont

pour origine les assemblées claniques. Curieusement, la réalité typiquement bretonne qu'est *le pardon*, est désignée par un mot français depuis le 14<sup>e</sup> siècle. La fréquentation de certains sanctuaires à cette époque permettait d'obtenir des indulgences, et c'est la raison essentielle pour laquelle ils vont attirer des fidèles nombreux et entraîner le déclin des grands pèlerinages à St-Jacques, à Rome, etc. Pourquoi aller chercher au loin ce qu'on avait à domicile ?

### *LES PARDONS ET LEURS VISAGES*

Le mot « pardon » couvre des réalités variées, qu'il est bon de décrire brièvement. C'est un terme générique quasi-synonyme de fête religieuse ou de grand rassemblement. Je me contenterai ici d'évoquer trois types de pardons :

#### **Les pardons de chapelles**

Il subsiste quelques 500 chapelles en Finistère qui ont résisté à l'usure du temps, aux mesures napoléoniennes, et aussi, à certaines époques, à l'indifférence des populations. Elles ont été édifiées par la population d'une « frairie », d'un clan qui tenait là ses assemblées. Depuis une vingtaine d'années, elles connaissent un regain d'intérêt de la part de tous. On s'occupe de les restaurer, on s'organise pour trouver des finances, et le jour du pardon, généralement en été, est jour de fête religieuse et profane pour tout le quartier. Y viennent aussi en pèlerinage les émigrés, à la recherche de leurs racines et désireux de rencontrer des amis d'enfance restés au pays ou émigrés comme eux. Comme si la chapelle continuait sa mission de rassemblement du clan !

#### **Les pardons de pays**

Ils concernent un territoire plus vaste. Il ne s'agit plus d'un quartier, mais d'un ou plusieurs cantons. Leurs

chapelles avaient vocation de rassemblement de plusieurs clans, formant une ethnie, avec son costume, ses coiffes, ses danses, son dialecte particulier. La dimension votive y était souvent importante. Construites la plupart du temps par un seigneur, un puissant, dans le contexte de l'accomplissement d'un vœu, on y venait pour implorer une faveur ou en remercier.

### Les grands pardons

Trois seulement sont considérés comme des pardons « diocésains ». *Notre-Dame de Rumengol* dans le centre-Finistère, *Sainte-Anne la Palud* dans le sud et *Notre-Dame du Folgoët* dans le nord. A leur sujet peut-être est-il possible de parler de pèlerinage. On y vient parfois de fort loin. Avant que les moyens de transport modernes ne se répandent, on y venait à pied, isolément ou en procession, dès la veille au soir, pour y recevoir l'indulgence du pardon, se confesser, communier, s'acquitter des prières, offrandes, vœux et pratiques diverses avant de rentrer le lendemain. Nous reconnaissons ici certains éléments d'un pèlerinage, avec ses trois temps « initiatiques » : la séparation et la marche vers le sanctuaire, la marge que constitue le temps qu'on y passe et les rites qui s'y déroulent, le retour, enfin, et l'arrivée à la maison avec les gestes qui s'y rattachent (partage d'eau, de gâteau, cadeaux d'objets pieux, etc.).

### REMARQUES SUR UNE PASTORALE DE RÉNOVATION

Depuis qu'ils existent, les pardons, sous leurs formes diverses, n'ont pas cessé de se transformer. Éléments fondamentaux d'une culture populaire où s'imbriquaient le social, l'associatif, le religieux, ils vont évoluer avec l'ensemble de cette culture. On peut repérer, dans cette évolution, l'importance d'une variable déterminante : le rapport entre l'Église, le pouvoir civil, et les populations. Les désordres provoqués par les guerres de la Ligue en Basse-Bretagne, par exemple, eurent de graves répercus-

sions sur la vie religieuse. La révolution de 1789 mit en vente la plupart des chapelles. Puis, le premier Empire émit le projet de supprimer les chapelles non indispensables au culte. Elles ne durent leur salut qu'à la solidarité des prêtres et de leurs paroissiens pour les déclarer nécessaires... On peut évoquer aussi la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle qui fut l'âge d'or des pardons, devenus pièces maîtresses dans une pastorale de restauration catholique où le culte marial allait battre son plein.

Les pardons se sont beaucoup transformés depuis une trentaine d'années, à la suite des évolutions de la vie sociale, des modes de vie, des mentalités et des croyances, et de tous les phénomènes que l'on peut regrouper sous le titre commode de « sécularisation ». C'est une transformation qui s'est opérée d'elle-même, et on ne peut parler à son sujet de rénovation. Comment l'Église s'est-elle située dans tout cela ? Quels ont été les axes d'une pastorale des pardons ? Je vais prendre maintenant le risque de quelques remarques sur cette question, sachant qu'il est toujours difficile d'être juge et partie...

### **D'une pastorale autoritaire à un accompagnement éclairé...**

A qui appartiennent les pardons ? Qui a l'initiative de la convocation, du programme ? Que viennent y chercher les « pardonners » pèlerins ? Autant de questions sans réponse claire. Questions, pourtant, à garder toujours présentes à l'esprit quand on évoque la pastorale des pardons. A. Dupront (*Encyclopaedia universalis*, art. pèlerinages) nous dit que « la société créatrice du pèlerinage c'est la masse... que le pèlerin participe d'un flux qui a élu le lieu sacré... A l'encontre de la société établie, la société du pèlerinage est une société confondue, à la fois extraordinaire et éphémère... La société pérégrine est en elle-même laïque. Elle peut se soumettre à l'ordre, à la conduite, aux pratiques d'une Église ; mais en même temps elle est hors de celle-ci, n'ayant pas, pour exister, besoin d'elle... Tout atteste que, dans la société du pèlerinage, si l'institution ordonne et parfois anime, elle n'est pas

maîtresse. La pulsion est captée, elle n'est pas organiquement inhérente à l'Église.»

Ces larges citations de Dupront interrogent nos stratégies pastorales de rénovation et peuvent nous rendre plus modestes et circonspects. Ce qu'il dit des pèlerinages me semble se vérifier aussi pour les pardons : ils appartiennent d'abord à la masse.

### Les Pardons de chapelle

Le regain d'intérêt des populations finistériennes pour leurs chapelles, assez souvent, n'est pas parti de l'institution. C'est l'ensemble d'un quartier qui a pris l'initiative, fait des démarches, collecté de l'argent, et à la limite, c'est lui qui invite le prêtre à venir. Mais quelles sont ses motivations ? Sont-elles les mêmes que celles qui animaient les protestataires de 1791 contre la loi le Chapelier qui supprimait le droit d'association, et donc le droit d'assemblée (les pardons s'appelaient souvent encore à l'époque assemblées) ou en 1801 contre le Concordat et son idéologie de centralisme administratif ?

On peut se demander dans quelle mesure les motivations de restaurations aujourd'hui sont d'abord religieuses ? Ne s'agit-il pas, alors que l'on s'est engagé en douceur dans une existence tranquillement sécularisée, de restaurer et de sauvegarder un patrimoine culturel, et d'inventer des moyens de convivialité dans des lieux utopiques, espaces transitionnels, pour reprendre le concept de Winnicott, symptômes d'une volonté de réenchâter le monde, ou protestation symbolique contre un univers de plus en plus concentrationnaire et contrôlé ?

Quelle pastorale devant cela ? La rénovation ici n'est pas forcément partie de l'Église, et n'a pas été d'abord religieuse ou liturgique.

Beaucoup de prêtres ont été surpris. Certains, les moins nombreux, avaient un peu considéré que ces pardons de chapelles n'étaient que survivances d'un passé qu'il fallait résolument oublier parce qu'encore dans les brumes d'une religiosité magique, entachée de superstition et n'ayant

rien à voir avec la foi. Mais la plupart ont réagi comme leur peuple. Leurs entrailles celtiques se sont peut-être émues, autant que leur souci évangélique. Ils ont été présents, partie prenante d'une rénovation dont ils ont pressenti les enjeux. Ils ont participé aux travaux de restauration, déplacé les heures des célébrations quelquefois pour que l'on puisse passer de la messe à la kermesse, avec ses jeux, ses danses bretonnes, ses stands. Ils ont été surpris, heureusement, mais avec une pointe de malaise, de voir tout le monde réuni dans la chapelle, ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas, cette « société confondue, à la fois extraordinaire et éphémère » dont parle Dupront, qui ne sait pas bien ce qu'elle veut ni ce qu'elle cherche, et qui n'est pas forcément prête, à l'occasion d'un pardon, à ce qu'on lui annonce trop vite et trop fort le Dieu de Jésus Christ (comme n'y étaient pas prêts les Athéniens, ces plus religieux des hommes à qui s'adressait Saint-Paul (Actes, 17) ! Ainsi donc quand on est ministre au service de l'Église de la foi, on n'en reste pas moins marqué et traversé par les sensibilités qui relèvent de la religion.

Les prêtres ont été quelquefois gênés devant certaines initiatives : après la messe, on installe dans la chapelle tables et bancs pour les crêpes et le café, parfois même on y danse la gavotte... Quoi dire ? Quoi faire ? Comment garder à la chapelle son caractère d'espace différent, sacré, transcendant ? Comment cela sera-t-il reçu, entendu ?

D'autres questions surgissent encore, des questions d'argent. Pour trouver les fonds nécessaires à la restauration de la chapelle, les comités de quartier ont organisé fêtes ou spectacles. Mais quand les travaux se sont achevés, les fêtes ont continué, et les comités se trouvent parfois en possession de sommes importantes. Quoi en faire ? Organiser des libations pour les organisateurs ? Subventionner telle initiative communale ou paroissiale ? Envoyer des sommes pour soutenir un projet au tiers monde ? Questions difficiles. Les positions varient et parfois divergent. La belle unanimité qui s'affichait à la messe du pardon a du plomb dans l'aile. Et le prêtre dans tout cela ? Parfois il est là, interroge, infléchit les prises de décisions. Parfois il n'est même pas convoqué, ni informé...

## Les grands pardons

Les questions pastorales se posent de manière différente à leur sujet. Ils ont été, notamment depuis le 19<sup>e</sup> siècle, les temps forts de rassemblement de toute une population religieuse. En tant que tels, ils exercent encore, pour une part, des fonctions sociales d'identification et d'intégration permettant à une Église de se donner une visibilité, de rappeler sa finalité, de définir des projets, de prendre position par rapport aux problèmes de l'heure (internes ou externes). Ils étaient et sont aussi l'occasion d'une rencontre entre un appareil ecclésiastique et la masse des fidèles. Les évêques du lieu et leurs invités y processionnent et y prennent la parole. La pastorale des grands pardons a toujours oscillé entre l'autoritarisme et l'accompagnement. Signalons quelques points intéressants :

### *Le maintien de l'ordre*

Le P. Boschet, biographe du père Maunoir (fin du 17<sup>e</sup> siècle) nous indique que « les pardons, quoique saints dans leur institution, étaient devenus, en ce pays-là, et par la corruption du siècle, des espèces de foires pour le négoce, et des rendez-vous de danse et de débauche », et en 1710, les évêques de Cornouaille abolissent l'usage des processions « pour empêcher les immodesties, l'indévotion et les désordres qui s'y font les jours de pardons et d'assemblées. »

### *Les pratiques païennes*

Tantôt on les dénonce, tantôt on les tolère, et souvent on mentionne leur caractère ésotérique, voire occulte. Ainsi de la terre noire contenue dans les troncs des ifs emportée on ne sait pourquoi, ou de ce « pardon mut » (pardon muet) où les pardonneurs ne devaient pas prononcer une seule parole entre le départ et le retour à la maison, et dont le recteur, vers 1850 avoue ne pas connaître la signification.

### *Les fêtes foraines*

Elles ont investi les pardons, s'approchant le plus possible des sanctuaires, avec leurs manèges et leurs

sonorisations tapageuses. Comment les tenir à distance, voire leur interdire de venir ?

### *Les causes à défendre*

Bien souvent le contexte socio-politique au moment où se déroule le pardon a été polémique. Devant les agressions diverses contre ses institutions ou contre les valeurs qu'elle prône, les grands pardons sont un peu pour l'Église l'équivalent de certaines « manifs » et les prédicateurs, souvent épiscopaux, y harangueront les foules pour les mobiliser.

### *Les missions et les pardons*

Les grands pardons, avec leurs processions, leurs prédications, la place qu'y prenait le sacrement de pénitence dans une perspective de jubilé et d'indulgence se présentaient un peu comme des missions en raccourci, à travers les dispositifs liturgiques proposés aux pardon-neurs. Mais on peut dire que ceux-ci vivaient le pardon à deux niveaux. Ils participaient aux liturgies du pardon, processionnaient, se confessaient, entendaient les sermons, mais en même temps faisaient « leur » pardon avec dans l'esprit et le cœur leur vœu à accomplir, le souvenir d'un défunt ou la guérison à implorer pour un malade, et accomplissaient pour cela des gestes concrets, à la fontaine, autour de la chapelle, devant une statue ; ce pardon qu'ils vivaient dans le secret était hors de prise et de contrôle.

## *LES PARDONS : UNE CHANCE POUR L'ÉGLISE*

Les données de la pastorale ont changé, le contexte socio-culturel aussi, mais les préoccupations de nos devanciers ne sont-elles pas toujours un peu les nôtres ? Qu'il y ait de l'ordre, du recueillement, de l'authenticité évangélique dans les gestes, que les chrétiens se mobilisent au service de la foi et au service de l'homme, et ne désertent pas leurs Églises, n'est-ce pas aussi ce que nous préconisons ?

Les grands pardons se renouvellent et changent de visage. Les responsables pastoraux accompagnent de leur mieux leur évolution. Concrètement cela s'est traduit par quelques convictions et initiatives.

Autour des années 1965-1970, quelques voix se sont élevées pour dénoncer l'ambiguïté des pardons, la pompe et l'apparat des processions, la vanité de ces grands rassemblements factices, survivances d'un sentiment religieux douteux, alors qu'il y avait plus urgent à imaginer pour évangéliser le monde. Aujourd'hui ces points de vue sont un peu dépassés. Les pardons ont perdu de leur faste, gagné en simplicité, et surtout, on perçoit mieux comment, à leur place et dans la logique qui leur est propre, ils sont une chance pour un diocèse. Une équipe regroupant une dizaine de personnes responsables de pardons s'est constituée depuis bientôt 15 ans qui se réunit trois fois par an pour un travail de réflexion et de préparation. Elle se préoccupe essentiellement d'évaluer ce qui se vit, ce qui a été essayé comme célébration, d'imaginer ce que l'on peut encore faire pour progresser, de préparer les pardons de l'année qui vient. Elle constitue ainsi un dossier avec des matériaux pour préparer les célébrations, ce qui permet d'unifier les choses au niveau d'un effort pastoral diocésain, et ce qui permet aussi aux équipes locales de laïcs et de prêtres de ne pas arriver les mains vides. Cette équipe a proposé à 40 prêtres du diocèse, en 1984, une session de travail de 2 jours, sur la question des pardons, qui a été très appréciée.

Quitte à schématiser, on peut dégager les axes suivants en ce qui concerne la pastorale des pardons aujourd'hui :

### **Soigner la préparation**

Les laïcs d'une paroisse, d'un secteur pastoral, d'une région sont sollicités très largement pour préparer et animer les pardons, et c'est là sans doute, l'un des traits d'une rénovation récente. Une liturgie de pardon a ses exigences propres du fait du lieu, de la dimension du rassemblement, ce qui suppose compétence et formation

de la part de ceux qui les animent. Les pardons sont un terrain pratique intéressant pour ceux et celles qui ont suivi des formations, et aussi occasions précieuses pour aiguïser leur sens ecclésial et pastoral.

### **Respecter la diversité**

Les grands pardons comportent généralement trois moments importants : la célébration du samedi soir, celle du dimanche matin et celle du dimanche après-midi. Le samedi soir s'est orienté vers la démarche pénitentielle traditionnelle aux pardons. Le dimanche matin a gardé les traits de la « grand'messe solennelle », et l'après-midi s'est coulée dans la logique des vêpres et de la procession des paroisses. Pour l'instant, après une vingtaine d'années, ce dispositif semble convenir. Les assemblées du samedi soir sont très suivies (6 000 personnes au Folgoët en 1987) et constituées de personnes plutôt adultes ou jeunes. Elles comportent une célébration pénitentielle, une procession aux lumières, et une eucharistie, avec une animation liturgique souvent assurée par les jeunes. Le dimanche matin, l'assemblée est plus familiale et plus âgée aussi et le rituel plus classique que la veille. L'après-midi enfin, c'est une célébration où se succèdent le chant des psaumes, l'écoute de la parole et la prédication, la procession des paroisses (avec souvent, costumes et bannières), et la prière devant le Saint-Sacrement. On y passe facilement du français au breton ou au latin.

L'un des problèmes ici est celui du dosage. En Finistère comme ailleurs, les moyens d'expression se sont diversifiés. Comment, dans un pardon permettre à chacun d'entendre annoncer les merveilles de Dieu dans sa propre langue ? Comment convaincre chacun que l'autre a le droit de s'exprimer, lui aussi, dans la culture qui est la sienne ? Dosage complexe dans un répertoire de chants pour les pardons. On s'attend à pouvoir chanter au pardon « ce qui est chanté chez nous » mais aussi « ce qui est chanté là-bas », ce cantique du pardon à la musique familière, véritable « indicatif » sonore, et aux paroles souvent désuètes, mais difficilement changeables, car elles sont

connues de tous, par cœur. Il est vrai que l'acte de chanter passe ici avant ce qu'on chante. Il est intéressant d'observer la diversité des réactions à ce sujet. Devant la naïveté, l'anachronisme et ou la maladresse des formulations, certains se bloquent, d'autres chantent plus fort avec le clin d'œil du recul, et pendant ce temps, d'autres encore chantent pieusement et « naïvement » ! Problème des chants latins aussi. Dans l'ensemble, les pardons ont gardé « les chants grégoriens du peuple », à savoir, la messe Royale de Dumont, le *Tantum ergo*, le *Magnificat* sur un ton populaire et très peu solesmnién, et l'*Ave Maris stella* ; ce qui a évité bien des polémiques !

### Une Église ouverte

Les assemblées de pardons sont des assemblées de plein air. Peut-être indiquent-elles par là une vocation spécifique à signifier une Église ouverte, sans murs, aux frontières floues ? Un peu partout, la pratique dominicale s'est très amenuisée, parfois de manière spectaculaire (en certaines paroisses on est passé de 95 % à 20 % de pratique en 30 ans). Est-ce à dire que la foi et la conviction d'appartenance à l'Église ont suivi la même évolution ? Non, sans doute. Les pardons, sous leurs diverses formes, par leur caractère exceptionnel, par leur histoire, sont des espaces ouverts de rencontre, où viennent des hommes et des femmes dont le lien à l'Église s'est distendu pour toutes sortes de raisons. Ils s'y sentent un peu chez eux, à condition que l'on ne les soumette pas à de trop fortes pressions culpabilisantes et moralisatrices.

Ainsi, grâce aux pardons, l'Église expérimente un peu sa vocation de s'adresser à tout un peuple, alors même qu'elle se demande si dans ses assemblées dominicales, elle ne va pas se retrouver marginale et insignifiante.

### Une Église qui « pardonne »

Dans le contexte de cet article, dire de l'Église qu'elle pardonne est à double sens. « Pardonner », c'est aller au

pardon, pèleriner, marcher. L'Église est ainsi celle des chercheurs de Dieu et des mendiants de son pardon. Mais d'autre part, elle a reçu mission de pardonner, de signifier le pardon, et au fil des siècles, sous des formes multiples, elle n'a cessé d'inventer des manières d'annoncer la parole de salut de son maître et Seigneur. Autrefois, la démarche pénitentielle du pardon s'inscrivait dans une longue durée, à travers la marche, la procession, les privations, les célébrations. Aujourd'hui ceux qui viennent, restent à peine deux heures de temps et les marcheurs se font rares. Comment garder au pardon sa dimension pénitentielle, quand des milliers de personnes se trouvent rassemblées pour une si courte durée ? Où trouver des confesseurs ? Quels dispositifs mettre en place ?

Les responsables des pardons ont cependant cherché à garder la dimension pénitentielle. Outre la possibilité permanente de se confesser, l'assemblée du samedi soir a été orientée vers la célébration de la conversion, avec la possibilité pour ceux qui le désirent de recevoir le sacrement du pardon. Il a semblé important de garder au pardon sa dimension de jubilé, d'indulgence, de réconciliation.

Des initiatives sont prises aussi, de plus en plus, pour organiser et animer des marches dès le samedi après-midi. La randonnée n'est-elle pas une pratique désormais courante ? Et la marche n'est-elle pas favorable à l'approfondissement et au partage, préparant ainsi au pardon ?

Michel SCOUARNEC